



Rencontre du premier ministre et discussion du document de propriété de l'État



## Le rôle de l'Etat et la conscience de la patrie

**Prof/ Dr. Achraf Al 'Araby**  
Président de l'Institut de la Planification Nationale et ancien ministre de la planification du suivi et de la réforme administrative

Dans toutes les expériences historiques, l'Etat avait joué un rôle prépondérant dans la vie économique voire dans tous le processus de développement en général. Il ne s'agissait jamais d'un rôle suspendu dans le vide, mais qui constituait une partie intégrante de la philosophie de développement et de l'école économique à laquelle les décideurs appartiennent dans les différents pays et époques. L'on peut distinguer théoriquement entre trois écoles intellectuelles essentielles qui délimitent le rôle de l'Etat dans la vie économique : l'école néo-classique, l'école d'autonomie ou du développement indépendant, l'école institutionnelle ou l'école de l'Etat de développement. D'ailleurs la première école repose sur l'idée de « la main invisible » proposée par Adam Smith et qui dépend des mécanismes du marché libre dans la réalisation de l'équilibre en temps réel sur tous les marchés. Il s'agit d'un équilibre qui maximalise les profits des producteurs et les avantages des consommateurs et par conséquent le bien être de la société en général. Les partisans de la première école néo-classique ou sa formule contemporaine connue sous l'appellation des politiques de conciliation de Washington, jugent important que l'Etat contracte son rôle dans l'activité économique et se concentre- à travers des systèmes de stimulus divers- sur l'amélioration de la qualité des marchés dans la réalisation des objectifs sociétaux.

Contrairement à la première école, les partisans de l'école de développement indépendant reposant sur « les fondements de la pensée de gauche (radicale) et les principes d'autonomie » trouvent que le marché en soi n'élabore pas le développement et que, même dans les cas où il était permis aux puissances du marché d'œuvrer côte à côte avec la planification et les interventions gouvernementales, le développement était réalisé non pas par les mécanismes du marché libre mais par le biais des directives et du

contrôle de l'Etat, cela à la lumière de plans précis pour entamer des industries spécifiques en vue de développer leurs avantages relatifs. Or, cet état de choses s'effectuait via des faisceaux importants de politiques d'investissement, de commerce et d'industrie notamment la protection douanière et la subvention des industries émergentes et des exportations aussi bien que les politiques visant à fonder les potentiels scientifiques et technologiques nationaux.

Quant à la troisième école appelée l'école institutionnelle ou

l'Etat de développement, elle diffère largement en ce qui concerne ses principes des deux autres écoles. Cette école représente à mon avis un lieu médiateur entre elles, étant donné qu'elle dépend des présupposés plus réalistes et évite totalement de tomber dans le piège de prise de positions selon des préjugés idéologiques ; elle utilise, d'ailleurs, une méthodologie pragmatique sélective lui permettant de choisir, des deux écoles, ces outils stimulants et institutionnels qui forment ensemble une formule harmonieuse de l'intervention de l'Etat. Dans les pays en développement, l'intervention de l'Etat aux yeux des partisans de cette école, doit être intelligente et ne doit pas se borner à l'élimination des difformités/ échec du marché et garantir un milieu compétitif (efficace statique) mais elle doit comprendre également le renforcement de la créativité et du changement (efficace dynamique), et ce, à travers des politiques de formation, scientifiques et industrielles du chef de l'Institut national de la planification et ex- ministre de plan, de suivi et de la réforme administrative. Si l'Etat n'intervient pas pour permettre au processus de « rattrapage du retard », de transformation structurelle et du changement des avantages relatifs « hérités », ces Etats en développement seraient exposés aux dangers de la récession (solution de l'équilibre statique) et à un niveau très bas de croissance et de diversification.

Dans son ouvrage sur « le drame asiatique » en 1960, Myrdal avait distingué entre deux types d'Etats : « l'Etat souple » et « l'Etat solide ». Alors que le premier n'intervient pas beaucoup dans la vie économique (Etats du sud asiatique), nous trouvons que le deuxième joue un rôle indispensable et efficace dans la réalisation des objectifs économiques (Etats de l'est asiatique). Les

**Les partisans de l'école de développement indépendant reposant sur « les fondements de la pensée de gauche (radicale) et les principes de l'autonomie » trouvent que le marché en soi n'élabore pas le développement et que, même dans les cas où il était permis aux puissances du marché de travailler côte à côte avec la planification et les interventions gouvernementales, le développement était réalisé non pas par les mécanismes du marché libre mais par le biais des directives et du contrôle de l'Etat,**

Le Président de la République appelle au dialogue national et charge le gouvernement d'organiser la conférence économique ayant récemment eu lieu et débattu le titre de propriété de l'Etat, ce qui constitue un bon signe prometteur d'un rôle plus efficace de l'Etat dans la période à venir.



La revue des expériences des pays de l'Est asiatique qui ont adopté le modèle de « l'Etat de développement », nous permet d'en tirer plusieurs leçons. Par exemple, l'intervention active de l'Etat dans la vie économique ne signifie pas forcément la prolifération des activités et revenus rentiers comme c'est déjà le cas dans un nombre de pays en développement.

analystes font normalement la différence entre le rôle normatif et le rôle effectif ou positif de l'Etat. Alors que le premier indique le rôle que l'Etat doit endosser pour maximaliser le bien-être de la société, le second souligne ce qu'il assume déjà. Le plus souvent un grand décalage se fait remarquer entre les deux rôles. C'est là justement qu'intervient l'importance des politiques de redressement pour les rapprocher. D'ailleurs, l'expérience prouve que les pays qui ont un grand besoin d'un rôle puissant de l'Etat et du secteur public, sont ceux où ce secteur est moins capable d'endosser ce rôle avec compétence, ce qui fait que l'accroissement du rôle et de l'influence de l'Etat dans la vie économique de tels pays y compromet l'activité économique, réduit le bien-être social et ne manque pas d'ajouter l'échec de l'Etat à celui du marché.

Or, la réalité pratique montre que le redressement du rôle actuel de l'Etat pour le rapprocher du rôle cible n'est pas si facile. Le rôle de l'Etat à une époque donnée est largement déterminé en fonction de son rôle dans les époques précédentes, ce qui entrave tout effort visant le redressement de ce rôle et les politiques y afférentes. De telles politiques ont souvent des effets à long terme, causant ainsi beaucoup d'obstacles d'ordre juridique, politique et administratif face au changement desdites politiques. Cet Etat de choses donne lieu à une contradiction entre la nécessité perçue par les responsables de l'Exécutif d'introduire certaines réformes, et leur incapacité - dans la plupart des cas - de mettre en œuvre celles-ci. Ce qui aggrave la situation c'est que de nombreuses catégories et classes sociales, voire au sein de l'appareil exécutif de l'Etat qui ont tiré profit, dans le passé, des mauvaises politiques s'acharnent contre l'introduction de toute réforme pouvant compromettre leurs intérêts.

La revue des expériences des pays de l'Est asiatique qui ont adopté le modèle de « l'Etat de développement », nous permet d'en tirer plusieurs leçons. Par exemple, l'intervention active de l'Etat dans la vie économique ne signifie pas forcément la prolifération des activités et revenus rentiers comme c'est déjà le cas dans un nombre de pays en développement. Certes, le fait que le Président de la République a appelé au dialogue national et a chargé le gouvernement d'organiser la Conférence économique ayant récemment eu lieu et débattu le titre de propriété de l'Etat, constitue un bon signe prometteur d'un rôle plus efficace de l'Etat dans la période à venir. Je me rappelle de ce que le poète Paul Valéry dit à propos de l'Etat : « Si l'Etat est fort, il nous écrase. S'il est faible, nous périssons. ». En fait le rôle exemplaire de l'Etat se situe entre ces deux extrémités.